



## Compte rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2020

Membres Présents : Andral Patrick, Avérous Grégory, Cassagnaud Philippe, Cavailès Claudine, Estéveny Marie, Fabre Sabrina, Goubault Emilie, Gras Jérôme, Jarlan Emilie, Martin Hervé, Oustric Olivier, Palous Joël, Préget Isabelle, Serna Geraldine, Wilzer Vincent.

Madame Estéveny Marie est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 11 décembre 2020 à 20h30 à huis clos à la salle Robert Raynal de Dénat sur convocation de Monsieur le maire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2020
- Décision modificative pour ajustement du montant de l'attribution de compensation
- Projet aire de jeux
- Concours d'architecte (projet école)
- Proposition de 2 noms de rue dans le bourg
- Travaux hameau Boudret
- Rénovation énergétique salle des fêtes
- Questions diverses

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 juillet 2020**

Le compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **Décision modificative pour ajustement du montant de l'attribution de compensation**

#### **- Approbation du rapport de la CLECT**

Monsieur le maire informe les conseillers que le conseil municipal doit approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Il rappelle que la CLECT a pour mission de procéder à l'évaluation des charges transférées par la commune à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Les charges concernées sont les compétences finances et ressources humaines, l'adhésion au service informatique, l'eau potable et défense incendie, le périmètre du service commun administration du droit des sols et plan locaux d'urbanisme communaux. Cette évaluation permet d'établir le montant de l'attribution de compensation. Il informe les conseillers que le montant de l'attribution de compensation 2021 sera identique à celui de cette année.

Après discussion, le rapport de la CLECT est approuvé à l'unanimité.

- **Autorisation du maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement de l'exercice 2021**

Monsieur le maire demande aux conseillers de l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des montants du budget primitif de 2020 et ce, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au vote du prochain budget.

Après discussion, les conseillers approuvent à l'unanimité la demande de Monsieur le maire.

- **Décision modificative**

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il faut prendre une décision modificative afin d'inscrire au budget la vente du terrain à Monsieur Ramond et en compensation la dépense pour l'achat des tablettes pour l'école.

Approbation à l'unanimité de la proposition.

**Projet Aire de jeux :**

Monsieur le maire donne la parole à Grégory Avérous et Vincent Wilzer afin qu'ils rendent compte de l'avancement du dossier. Des devis ont été demandés pour l'aménagement de la zone : tables de pique-nique, jeux pour enfants, dalles de sol, clôture, graviers et bordures pour le terrain de pétanque, pelouse synthétique pour le City stade, plants pour l'aménagement paysager et le bosquet. Le montant total de l'ensemble de ces devis s'élève à environ 40 000 €. Des demandes de subvention vont être faites auprès de la Préfecture, de la Région et de l'État.

Monsieur Wilzer a rencontré des élèves de terminale du lycée Fontlabour ainsi que l'association Arbre et Paysage. Ils proposent de dessiner, d'arborer et de planter les espaces verts afin de rendre harmonieux ce lieu de vie de notre commune.

Les conseillers votent et approuvent à l'unanimité le lancement du projet Aire de jeux.

**Concours d'architecte (projet école)**

Monsieur le maire donne la parole à Isabelle Préget afin qu'elle présente les avancées du projet école. Elle présente un planning des étapes à venir :

01/2021 : programmer quatre réunions :

- une réunion préparatoire interne
- trois réunions avec les enseignants et le personnel de mairie qui exercera à l'école afin de définir leurs besoins et établir au mieux la future école.

02/2021 : lancement des appels d'offres pour le maître d'ouvrage et du concours d'architecte

09/2021 : appel d'offres pour les entreprises

12/2021 : choix définitif des entreprises

01/2023 : 1<sup>ère</sup> rentrée des classes dans la nouvelle école

Monsieur le maire propose de voter le projet école afin qu'il débute dès le mois de janvier.

La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

**Proposition de deux noms de rue**

Monsieur le maire propose de nommer deux rues dépourvues de nom : la première impasse à gauche en venant d'Albi sur l'avenue du Moulin à Vent et la rue du lotissement Domaine de la Gourtanelle.

Il propose pour la première « impasse du Capitaine Arnaud Portal » et pour la seconde « rue Monique Tournier ». Il précise que seront inscrit sur les plaques les qualités de ces personnes.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **Travaux hameau Boudret**

Monsieur le maire informe les conseillers de l'avancée des travaux au hameau de Boudret dans le dossier qui oppose Monsieur Cals à la municipalité. Il rend compte du rapport de l'expert de la partie adverse mandaté par le tribunal et précise que le dossier est suivi par Monsieur Calvignac du service voirie, Madame Vithe du service hydraulique et assainissement ainsi que par Madame Olivier du service affaires générales, juridiques, assurances et marchés publics de la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois, à qui il a transmis le dit rapport. Il fait part aux conseillers des remarques faites par les experts de la C2A. Monsieur le maire propose de signer un protocole d'accord rédigé par l'avocate de Monsieur Cals et de commencer les travaux.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature du protocole et le commencement des travaux.

### **Rénovation énergétique salle des fêtes :**

Monsieur le maire rend compte de l'avancée du dossier de rénovation énergétique de la salle des fêtes. Il informe les conseillers que le dossier initialement envoyé au Conseil Régional, a finalement été retiré pour être envoyé à la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) France Relance à la Préfecture. Une dotation de 8 647 € a déjà été allouée pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de rénovation. Le montant des travaux de réfection du plafond et de remplacement du mode de chauffage par une climatisation réversible est d'environ 34 000 €.

Les conseillers votent à l'unanimité et approuvent le lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes.

### **Questions diverses**

#### **- Travaux prévus avant fin janvier :**

Monsieur le maire donne la parole à Jérôme Gras afin qu'il informe les conseillers des travaux de voirie prévus sur la commune pour janvier 2021 :

- Prolongement de l'éclairage public de la rue de Goy jusqu'à la rue des Noyers,
- Installation de panneaux :
  - Limitation de la vitesse à 30 km/h dans la rue des Noyers,
  - « Cédez le passage » sur la route de Labastide-Dénat au croisement de la rue des Aubépines,
  - Limitation de la vitesse à 50 km/h entre la Faxariès et Crespin,
  - Balisage de virage à l'entrée de Viguier,
- Création d'un ralentisseur sur l'avenue du Moulin à Vent pour sécuriser le carrefour de la salle des fêtes,
- Création du sens unique sur la rue des Remparts.

#### **- Communication :**

Monsieur le maire donne la parole à Marie Estéveny qui informe les conseillers du contenu du prochain bulletin municipal qui sera finalisé pendant les vacances de Noël.

Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 22h45.